



COMITE TECHNIQUE
SEANCE DU 22 MARS 2019

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les représentants,

Cette nouvelle mandature pour les représentants de la CGT se présente avec une absence qui nous marque de façon profonde. Olivier nous a quittés de cette façon si discrète qui le caractérisait. Peut-être, là où il est, pourra-t'il faire une synthèse de ce qu'il entendra autour de lui.

Personne ne remplacera vraiment notre camarade et compagnon de lutte, mais le travail syndical auquel il était tant attaché continu.

Monsieur le Président, la Région Normandie affiche un plan santé ambitieux et paraît vouloir en faire son axe central d'action envers les agents.

Toute action en faveur de la santé des agents trouvera l'appui de la CGT à condition que cela s'inscrive dans une globalité positive où chacun trouve sa place.

La CGT veut ici exprimer son inquiétude quant à cette globalité ;

Si nous sommes favorables à une participation de l'employeur à un contrat de prévoyance, nous vous rappelons et réaffirmons que nous sommes contre une réfaction du régime indemnitaire telle qu'elle est pratiquée.

Si nous sommes pour des espaces de détente qui permettent aux agents de mieux vivre leur travail, que valent-ils face à une diminution drastique des postes, le difficile remplacement des agents en congé maladie, ou la situation des agents non-titulaires.

Mesdames et messieurs les représentants de la Collectivité, au-delà de ces deux exemples parmi tant d'autres, comment voulez-vous que des agents entendent un message de volonté de Santé au Travail si celui-ci est couvert par le bruit ambiant des nouvelles conditions de travail ?

Nous ne ferons qu'effleurer le problème récurrent des Procès-Verbaux pour en venir à un élément de réflexion sur le fond de notre part ;

Nous serons les gardiens d'un esprit démocratique au sein de notre collectivité ; nous voulons exprimer dans cette idée, d'une part que les textes en vigueur, que ce soit des décrets ou bien des jurisprudences et autres documents officiels, doivent être des barrières à ne pas franchir.

D'autre part, que la seule parole légitime des salariés, en dehors de la leur, est celle de leurs représentants élus aux instances. Vouloir s'affranchir de cela amène aussi à ce qui se passe au point de vue national. Un dialogue social étendu peut paraître une bonne idée sur le papier mais attention aux dérives qui peuvent en découler. De même, nous tenons à vous faire part de notre interrogation sur l'espace de négociation dans les groupes de travail ; il ne faudrait pas qu'il se résume à des problèmes de sémantique même si ceux-ci ont toute leur place dans un souci de bonne communication.

Enfin, nous tenons à vous faire part ici de notre désaccord avec vos décisions Monsieur le Président suite aux courriers que nous vous avons adressés ;

Vous ne voulez pas revenir sur le protocole d'accord concernant les frais de déplacement alors que celui-ci contient une erreur manifeste, jugé par la cour d'appel administrative de Versailles, sur l'application du remboursement au forfait de 15.25€ des frais de repas ; ce n'est pas acceptable.

Vous ne voulez pas entendre parler d'une prime exceptionnelle, prime que l'on pourrait appelée « effet gilets jaunes » comme proposé par le gouvernement ; c'est regrettable.

Monsieur le Président, les nouveaux élus CGT pour le Comité Technique continueront à travailler, comme leurs prédécesseurs, dans un seul but : Préserver et améliorer l'environnement de travail des agents de la Région Normandie.

Merci de votre écoute

Les élus CGT